université de BORDEAUX

Extrait du registre des délibérations du Conseil du collège sciences de la santé

Séance du 3 Février 2016
Présidence du Professeur Pellegrin, Directeur du Collège des sciences de la santé

Avenant n° 2 à la convention du 19 juin 2014 de recherche biomédicale, entre l'Association française pour la Recherche Thermale (AFRETH) et l'Université de Bordeaux

Le Professeur Ahmadou Alioum présente :

L'Avenant n° 2 à la convention du 19 juin 2014 de recherche biomédicale, entre l'Association française pour la Recherche Thermale (AFRETH) et l'Université de Bordeaux

Le professeur Pellegrin, directeur du collège sollicite l'avis des membres du conseil.

Ces derniers émettent un avis favorable à l'unanimité des présents (quorum atteint) à l'avenant ainsi présenté.

Pour extrait certifié conforme
Bordeaux, 8 Février 2016

Le Directeur du collège des sciences de la santé

Professeur Jean-Luc PELLEGRIN